

Compte rendu – Réunion CA – Brest à Pied et à Vélo

BEAJ Café – Lundi 2 avril 2018

Légende du document :

Noir : ODJ et Prise de notes pendant la réunion (= compte rendu complet)

Vert : actions pour la prochaine fois

Bleu : prises de décisions (= compte rendu des décisions)

Présent.e.s : William (pouvoir Philippe), Cécilia (pouvoir Sébastien), Pierre, Mélanie, Lola, Cecilia, Maël

Début 19h20

1. Validation du dernier CR du CA

Validation par tous les présents.

2. Gouvernance

Discussion sur le fonctionnement de l'association.

- • **Election d'un bureau, comme prévu par les statuts actuels**

Lola et William : les statuts nous imposent d'élire un bureau, même transitoirement en attendant l'AGE qui modifiera éventuellement les statuts à ce sujet.

Selon nous tous, il n'est pas adéquat d'élire un bureau aujourd'hui alors que tout le monde n'est pas présent.

William : coprésidence implique que tout le monde soit informé de tous les sujets.

Lola : sur trésorerie et RH, cela semble compliqué de tourner sur ces fonctions techniques

Mélanie : on pourrait faire un comité d'animation tournant : on fait tourner la fonction de secrétaire (envoyer les mails...)

Maël : on peut faire tourner le secrétariat tous les 3 mois

Tous : la trésorerie doit être tenue par une ou plusieurs personnes fixes pour que la fonction soit stable – NB : Sébastien et Philippe ne souhaitent plus assurer cette fonction. Mélanie veut bien le faire s'il y a une transmission des anciens trésoriers.

Pierre : il y a des outils logiciels à gérer, apparemment la moitié marche bien

Proposition d'élection du bureau par mail ?

En discutant, il semble que l'élection par mail ne soit pas idéale, mais elle peut être préparée avec annonce des candidats

Décision : pas d'élection de bureau ce jour car CA incomplet, mais l'élection du bureau est nécessaire en attendant modification des statuts. Les candidatures au Bureau peuvent être proposées par mail/Framacalc pour l'élection au prochain CA

To do : préparer mail annonçant l'élection d'un bureau + framacalc avec candidatures (qui envoie le mail ?)

- **Idée de sous-traiter la compta : Sémafor ? Ou un autre acteur ?**

>>Mélanie se renseigne car a entendu parler d'un autre organisme qui fait cela.

Mélanie : déléguer simplifierait les choses, permettrait que cela fasse moins peur.

William : il faut tout de même un référent trésorerie dans le CA

- **Fonctionnement général et communication interne**

William retrace les échanges du précédent CA sur la gouvernance

Selon William, le bureau permet d'avoir des personnes qui s'impliquent plus sur toute l'année.

Il raconte que certains membres du CA ont été présents au début de l'année puis beaucoup moins, ce qui a réduit beaucoup le groupe moteur, et c'est surtout le bureau qui a été actif.

Le bureau permettait de se voir souvent.

Mélanie : pourquoi pas un conseil collégial tous les mois ? Pendant 3 mois, un comité d'animation s'occupe d'envoyer les mails, faire les comptes-rendus, ordres du jour etc... puis on tourne

Pierre : comment fait-on pour les décisions à prendre rapidement ?

Mélanie : que fait-on sur l'autonomie des salariés (comparaison avec son employeur l'association Confucius : elle fonctionne en tant que salariée toute seule au quotidien)

William : les **COPIL** sont des réunions coprésidents-salariés qui permettaient d'échanger avec les salariés. Les **réunions RH** permettaient de faire des points quand ça n'allait pas. On a eu beaucoup car Gwendal voulait partir, Amélie voulait changer son temps de travail, Marjorie voulait évoluer.

Il y a la **réunion d'équipe le mercredi** qui pourrait être l'occasion de se voir souvent (un membre du CA présent à chaque fois).

Lola : les salariés n'ont-ils pas besoin de se retrouver sans les membres du CA ?

Cecilia : on peut considérer que tous travaillent ensemble.

William : il faut que ça tourne ! (les membres du CA qui participent aux réunions d'équipe)

Mélanie et Pierre : on peut prévenir en avance par mail pour savoir qui y va

William : on peut utiliser **l'agenda partagé**

>> **A faire : donner accès à tout le monde à l'agenda partagé pour connaître le programme des salariés (réunions, congés, formations...)** (William)

Mélanie : mettre un roulement en place à l'avance, chacun s'engage sur un mercredi midi et s'il ne peut aller au local, il se charge d'appeler la coordinatrice pour faire un point.

Décision :

Participation systématique aux réunions d'équipe d'au moins un membre du CA – le nom de la personne sera mentionné sur l'agenda partagé

Si le membre du CA ne peut être présent, il fait un point téléphonique avec la coordinatrice.

Toutes les infos sont rassemblées dans le Point Info déjà existant, rédigé par la coordinatrice.

Présence des membres du CA aux prochaines réunions d'équipe :

4/04 : Maël

11/04 : Pierre

18/04 : Lola

25/04 : Cecilia

02/05 : William

>> A faire : compléter au fur et à mesure l'agenda partagé sur la participation aux réunions d'équipe (tous)

• **Retour sur les statuts :**

Adresse du Framapad de travail sur les statuts du CA précédent :

<https://annuel2.framapad.org/p/status-BAPAV>

William relit les statuts actuels à voix haute sur l'aspect gouvernance : ils nous imposent d'élire un bureau et 3 coprésidents maximum.

William explique que les statuts avaient été changés car il y a eu une situation conflictuelle avec un adhérent : on avait alors prévu la possibilité d'exclure un adhérent, et on en avait profité pour modifier l'ensemble des statuts.

Cecilia : toutes les discussions du précédent CA relatives au statut vont être transmises aux nouveaux membres du CA pour qu'ils s'imprègnent du sujet et puissent donner leur avis
Tous doivent regarder le pad de travail sur les statuts, puis une discussion pourra avoir lieu.

Mélanie : on peut écrire des statuts larges, validés en AGE, puis créer un règlement intérieur pour lequel on demande l'avis des adhérents.

Lola : on peut aussi faire voter une modification large des statuts en AGE, puis décider du règlement intérieur en interne au CA.

Mael ; pourquoi pas des modifications plus précises dans les statuts pour que les adhérents puissent participer ?

Tous : la question qui se pose est la suivante: quel degré de précision veut-on mettre dans les statuts ?

William : propose de faire valider les statuts point par point, pour éviter que le projet soit rejeté en bloc.

Mélanie: propose que d'ici le prochain CA, tous regardent le Framapad existants sur les statuts et l'annotent, pour décision sur les statuts et changement en AGE.

Décision : réflexion collective sur les statuts (lecture des statuts et des discussions existantes sur le Pad), puis discussion et proposition de modification au prochain CA pour ensuite prévoir une AGE.

3. Fiche de poste Amélie

Question Lola et Mélanie : que veut dire action COTEC ? Réponse William.

Lola : il est important de mentionner dans la fiche de poste que le salarié est polyvalent (justifie d'autant plus l'égalité des salaires), que ce n'est pas si cloisonné.

Pierre : il faudrait savoir quel est le délai de paiement des subventions pour mieux savoir quelles sommes mettre de côté

William rappelle que l'on s'est retrouvé fin 2017 avec de l'argent excédentaire car on a diminué la masse salariale. On pourrait recruter à nouveau cette année.

Est-ce que le financement de Gwendal pourrait être utilisé pour Amélie ?

A faire : demander précisions à Amélie

Est-ce que les 2 salariées peuvent couvrir toutes les missions et notamment les actions COTEC ?

William : on peut décider de recruter un salarié en 2018, ou sous-traiter certaines actions à d'autres acteurs (ex : les Petits Débrouillards)

William : on sentait l'année dernière que les salariés étaient très chargés.

Importance de garder une réserve raisonnable, mais on peut se permettre de recruter.

On pourrait envisager de recruter quelqu'un sur actions COTEC + vélo école ?

William : pas sûr pour vélo-école, on pourrait partir sur un fonctionnement plus bénévole.

Mélanie : il semble important que Marjorie, en reprenant le poste d'Amélie, gagne au moins le même montant qu'elle. Importance d'offrir un salaire décent aux salariés.

William : il faut être sûr que ces emplois soient pérennes, prévoir d'éventuelle baisses de financement.

A faire : se mettre plus au clair sur les possibilités financières (à voir avec Sébastien)

>> demander à Seb de préparer un point : pour 1,8ETp avec tous les salaires à 1800€, combien de réserves restera-t-il à la fin de l'année ?

Nous manquons aujourd'hui de données sur les aspects financiers.

Lola : chacun doit donner son avis sur l'égalité salariale

To do : reposer clairement la question de l'égalité salariale et comptabiliser réponses dans un Framacalc (Mélanie)

OdJ du prochain CA :

- point finances
- égalité salariale
- fiche de poste d'Amélie
- élection bureau (framacalc fait par Mélanie) qui sera transitoire jusqu'à éventuelle modification des statuts

Date proposée :

Mael fait un framadate pour la semaine du 16/04